

La Ville de Magog publie son rapport annuel 2019

Magog, le 7 juillet 2020 – La direction générale de la Ville de Magog annonce la publication en ligne de son rapport annuel. Ce document fait état des principaux dossiers traités par les professionnels de l'administration municipale au cours de l'année 2019. Il peut être consulté sur le site de la ville au ville.magog.qc.ca/rapport-annuel-2019.

Le directeur général de la Ville de Magog, M^e Jean-François D'Amour, souligne l'importance de diffuser ce bilan qui relate les mandats réalisés par les directions municipales au cours de l'année précédente, en lien avec le plan d'action annuel et qui définit les priorités pour l'année qui vient. « Cette démarche est primordiale, d'une part par souci de transparence envers la population et d'autre part, pour mettre en relief la qualité du travail accompli par les employés municipaux. C'est l'occasion pour les Magogoises et les Magogois de constater l'ampleur de la tâche et la teneur des projets réalisés ou entamés au cours de l'année. »

L'année 2019 demeurera certainement mémorable puisque la Ville a amorcé le plus grand projet d'investissement de son histoire, soit la première phase des travaux de revitalisation du centre-ville. La collaboration exemplaire entre l'entrepreneur, l'équipe de surveillance et les employés municipaux de plusieurs directions et divisions a permis de réaliser les travaux dans les délais et dans le respect des budgets prévus.

Simultanément, plusieurs projets d'importance ont été finalisés ou sont en voie de réalisation :

- Création d'un poste de directeur adjoint aux Travaux publics pour optimiser le service aux citoyens et l'efficacité de l'administration;
- Création d'un poste de conseiller en développement économique en remplacement de celui de coordonnateur au développement industriel afin d'inclure les secteurs commercial et récréotouristique;



- Installation d'horodateurs dans les stationnements municipaux et au centre-ville;
- Déploiement d'une campagne de communication et application de mesures d'atténuation pour diminuer les impacts des travaux de revitalisation du centre-ville;
- Implantation d'un logiciel facilitant la mobilisation et la gestion des mesures d'urgence;
- Introduction du paiement en ligne des taxes municipales;
- Réduction du délai moyen pour l'émission des permis.

Quelques faits saillants

- 105 866 \$ remis en subventions à 13 entreprises locales et 30 000 \$ à trois entreprises du secteur des technologies de l'information;
- 312 demandes d'accès à l'information;
- 661 511 visiteurs uniques sur le site Internet de la Ville (hausse de 12 %);
- 10 505 cartes de citoyen émises ou renouvelées (plus du double de 2018);
- 7 000 tonnes de matières résiduelles détournées des sites d'enfouissement;
- Plus de 1 300 permis de tous types émis, dont des permis de construction pour une valeur de 8,9 \$ millions;
- 1 423 appels de toute nature ont nécessité des réponses de la part du Service de sécurité incendie;
- 290 km de rues et 53 km de trottoirs entretenus;
- 8 708 plaintes et requêtes traitées via le Service GO.



Quelques priorités pour l'année 2020

Le rapport annuel permet aussi d'informer la population des priorités de la Ville et des projets qui sont sur la table de travail pour l'année 2020 :

- Réalisation de la dernière phase des travaux de revitalisation du centre-ville;
- Révision de la Politique culturelle et patrimoniale;
- Adoption du plan d'urbanisme et de la nouvelle réglementation;
- Continuité de l'implantation de mesures de prévention en santé et sécurité;
- Création d'une corporation des événements;
- Bonification des services de biciti en développant la carte de citoyen numérique;
- Optimisation des opérations de déneigement;
- Continuer à attirer de nouvelles entreprises.

M^e D'Amour conclut en ces termes « étant donné le contexte de la COVID-19 qui affecte nos opérations depuis plusieurs mois, nous aurons possiblement à réviser l'échéancier de certains projets. Chose certaine, tous les projets, peu importe leur envergure, sont toujours élaborés avec le souci constant que les citoyens en retirent les plus grands bénéfices et que leur gestion soit impeccable à tous les niveaux. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

